



# Forêts anciennes du Cantal

## ...un patrimoine d'avenir

### Connaître les forêts anciennes

Les forêts anciennes se distinguent par l'absence de défrichement depuis au moins la première moitié du <sup>xviii</sup>e siècle, quelle que soit la gestion forestière pratiquée. Cette continuité forestière peut remonter à des temps beaucoup plus anciens (forêt médiévale, forêt antique). En raison de leur ancienneté, ces forêts constituent des hauts-lieux de la biodiversité en hébergeant des espèces qui ne se rencontrent que rarement ailleurs, notamment si des vieux arbres et du bois mort se sont maintenus au fil du temps (secteurs non exploités, arbres émondés, etc.). Lorsqu'une forêt est défrichée (agriculture, urbanisation, etc.), on peut observer la disparition de ces espèces forestières, mais aussi des changements profonds et durables dans le sol. Même après reconstitution du couvert arboré, les bouleversements dus au pâturage, à la fertilisation, au chaulage ou au labour influent sur la flore, la faune et les champignons du sol et du sous-bois durant des siècles. C'est notamment le cas des plantes à faible capacité de dispersion qui, contrairement à certaines plantes aux graines voyageuses ou à des espèces animales très mobiles, mettront des siècles à conquérir de nouveaux terrains. Certaines plantes à bulbes, types sous-terrains ou rhizomes (Muguet, Maianthemum à deux feuilles, Galantus à grandes fleurs...) ou des plantes dont les graines sont disséminées par les fourmis (Anémone sylvie, Euphorbe d'Irlande, Euphorbe des bois, Lâche des bois, Luzule des bois, Mélisse uniflore...) se déplacent de moins de 30 mètres par siècle !

Forêt de pente sur éboulis dans les gorges de la Rhue (Cantal)

**35 %**  
des forêts actuelles seraient anciennes  
**62 500 ha**

**27 %**  
de la surface départementale est forestière

### Une étude diachronique

Les cartes de l'État-major, produites entre 1835 et 1855 dans le Cantal, s'avèrent un excellent témoignage historique des forêts anciennes. Ces cartes militaires, assez précises et complètes, ont été réalisées à la période de « rouli maximal » des forêts, juste avant l'exode rural et la déprise agricole. Les cartes de Cassini, moins précises et datant du milieu du <sup>xviii</sup>e siècle, se montrent moins pertinentes pour ce type d'informations. Une forêt cartographiée au <sup>xix</sup>e et toujours présente aujourd'hui a de bonnes chances d'avoir survécu aux défrichements successifs et peut être considérée alors comme probablement ancienne. Cette carte « diachronique » est le fruit de la comparaison entre la cartographie des forêts actuelles et celle des forêts du <sup>xix</sup>e.

Cette première étape indispensable à l'identification des forêts anciennes, comporte néanmoins certaines incertitudes. En effet, il s'agit d'une comparaison de deux « photographies » de l'occupation du sol à deux périodes différentes, entre lesquelles les forêts présentes sur les cartes de l'État-major ont pu être défrichées, connaître une période d'utilisation agricole, puis se reconstituer. Outre cette incertitude dans la reconstitution historique de la forêt, la précision des cartes de l'État-major reste inférieure aux cartes actuelles. Par mesure de précaution, on considérera donc un décalage éventuel des contours des forêts anciennes, récentes ou disparues de l'ordre d'une cinquantaine de mètres.

Pour aller plus loin dans l'identification et la caractérisation des forêts anciennes, le Conservatoire botanique national du Massif central et ses partenaires vous proposent des outils, disponibles sur <https://projets.cbnm.fr/forets>

Extrait de la carte de Cassini au niveau du Bois de la Piralote, nommée le "Grand Bois"

### Des forêts disparues

Depuis 150 ans, la surface forestière a augmenté dans le Cantal, comme dans le reste de la France. Néanmoins, le doublement de la surface forestière cache une autre réalité : une surface équivalente à plus de 28 000 terrains de football de forêts, encore présentes au <sup>xix</sup>e siècle et pour certaines anciennes, ont été défrichées. Ces défrichements ont été particulièrement importants dans le Bassin de Mauves, qui a vu disparaître les deux tiers des forêts présentes au <sup>xix</sup>e siècle. Son taux de boisement a même diminué de tiers. Dans le Bassin d'Aurillac et la Châtagneraie cantalienne, environ un tiers des forêts qui subsistent au <sup>xix</sup>e siècle ont été défrichées, alors que le Bassin d'Aurillac était déjà très peu boisé. Ces défrichements ont parfois concerné de vastes surfaces d'un seul tenant, en particulier pour des forêts qui ont vu progressivement leur surface réduite à peu de chagrin entre le <sup>xviii</sup>e siècle (carte de Cassini), le <sup>xix</sup>e siècle (État-major) et aujourd'hui. Ce sont la Vallée et les gorges de l'Alagnon et des pays coupés des volcans, dans l'est cantalien, qui ont été les plus préservés, avec quand même la perte d'environ un dixième des forêts de l'époque. Au cours des deux derniers siècles, l'augmentation de la surface forestière, par recolonisation de terrains qui n'étaient pas boisés à l'époque, n'a compensé que partiellement ces forêts perdues. En effet, une partie de la biodiversité forestière, liée à l'ancienneté, met des siècles voire des millénaires à recoloniser de nouvelles forêts. La pression sur les forêts anciennes, même si elle a diminué, reste une réalité dans certains secteurs, notamment en plaine.

**24 %**  
des forêts présentes sur les cartes de l'État-major auraient été défrichées depuis le <sup>xix</sup>e siècle  
**20 000 ha**

### Carte des Forêts anciennes du Cantal



### Des forêts séculaires

La proportion de forêts anciennes varie selon les secteurs. C'est dans le bassin de Mauves et les gorges de la Dordogne que la proportion de forêts anciennes est la plus forte : elles correspondent à la moitié des forêts actuelles. La part des forêts anciennes est plus faible (le quart des forêts actuelles) en Artense et en Aubrac car ces territoires ont connu une forte période de déprise agricole. La majorité des forêts sont donc récentes. Dans la plupart des régions naturelles, il s'agit de peuplements feuillus mélangés, dans lesquels on observe notamment le Hêtre, surtout en montagne, et les Chênes sessile et pédonculé en plaine. Les hêtres purs sont emblématiques des forêts anciennes des Monts du Cantal (hors de la moitié des forêts anciennes). Outre l'Aubrac (29%), elles s'observent aussi dans le Cézaillier, en Margeride, dans le Pays coupés des Volcans, plus rarement ailleurs : elles représentent au total 1/10<sup>e</sup> des forêts anciennes du département. Les Sapinières purs sont plus fréquentes en Artense et surtout en Margeride, où elles représentent plus du tiers des forêts anciennes. Plus bas en altitude, des chênaies purs s'observent, surtout dans la Vallée et les gorges de l'Alagnon.

### Des forêts récentes

Si elles hébergent rarement les espèces caractéristiques des forêts anciennes, les forêts récentes ne sont pas pour autant dénuées d'intérêt pour la biodiversité. L'idée reçue selon laquelle celles-ci seraient principalement constituées de plantations de conifères exotiques est fautive : les vastes plantations pures ne représentent que 7 % des forêts récentes, une dizaine en incluant les peuplements mélangés. Il s'agit surtout de plantations d'Épicéa, surtout présentes en Margeride (1/6<sup>e</sup> des forêts récentes), l'Aubrac et le Cézaillier (1/2 % des forêts récentes), plus ponctuellement dans les autres secteurs de montagne. Le Douglas est plus rare, surtout présent dans la Châtagneraie cantalienne (6 % des forêts récentes).

liée en Margeride dans l'assolement Seigle-Pin sylvestre, les parcelles étant abandonnées temporairement au pins avant d'être de nouveau remises en culture. L'abondance actuelle de Pin sylvestre en est, au moins en partie, un héritage. Contrairement aux forêts anciennes, les forêts récentes comptent assez peu de sapinières ou de hêtraies pures, mais celles-ci s'observent néanmoins, en particulier en Margeride (sapinières) ou dans les Monts du Cantal, où un quart des forêts récentes sont des hêtraies. C'est en plaine (Bassin de Mauves, Pays coupés d'Artense, Sumène et de Xaintrie, Vallée et gorges de l'Alagnon) que le Chêne s'observe, en mélange avec d'autres feuillus ou plus rarement en peuplements purs.

La moitié des forêts récentes correspond à un mélange de feuillus autochtones, comptant parfois quelques conifères. Dans l'Aubrac et la Margeride, on peut noter la place importante du Pin sylvestre, qui représente un quart des forêts récentes. Il s'agit de plantations, mais aussi de recolonisations spontanées. Cette essence pionnière était autrefois utilisée en Margeride dans l'assolement Seigle-Pin sylvestre, les parcelles étant abandonnées temporairement au pins avant d'être de nouveau remises en culture. L'abondance actuelle de Pin sylvestre en est, au moins en partie, un héritage. Contrairement aux forêts anciennes, les forêts récentes comptent assez peu de sapinières ou de hêtraies pures, mais celles-ci s'observent néanmoins, en particulier en Margeride (sapinières) ou dans les Monts du Cantal, où un quart des forêts récentes sont des hêtraies. C'est en plaine (Bassin de Mauves, Pays coupés d'Artense, Sumène et de Xaintrie, Vallée et gorges de l'Alagnon) que le Chêne s'observe, en mélange avec d'autres feuillus ou plus rarement en peuplements purs.

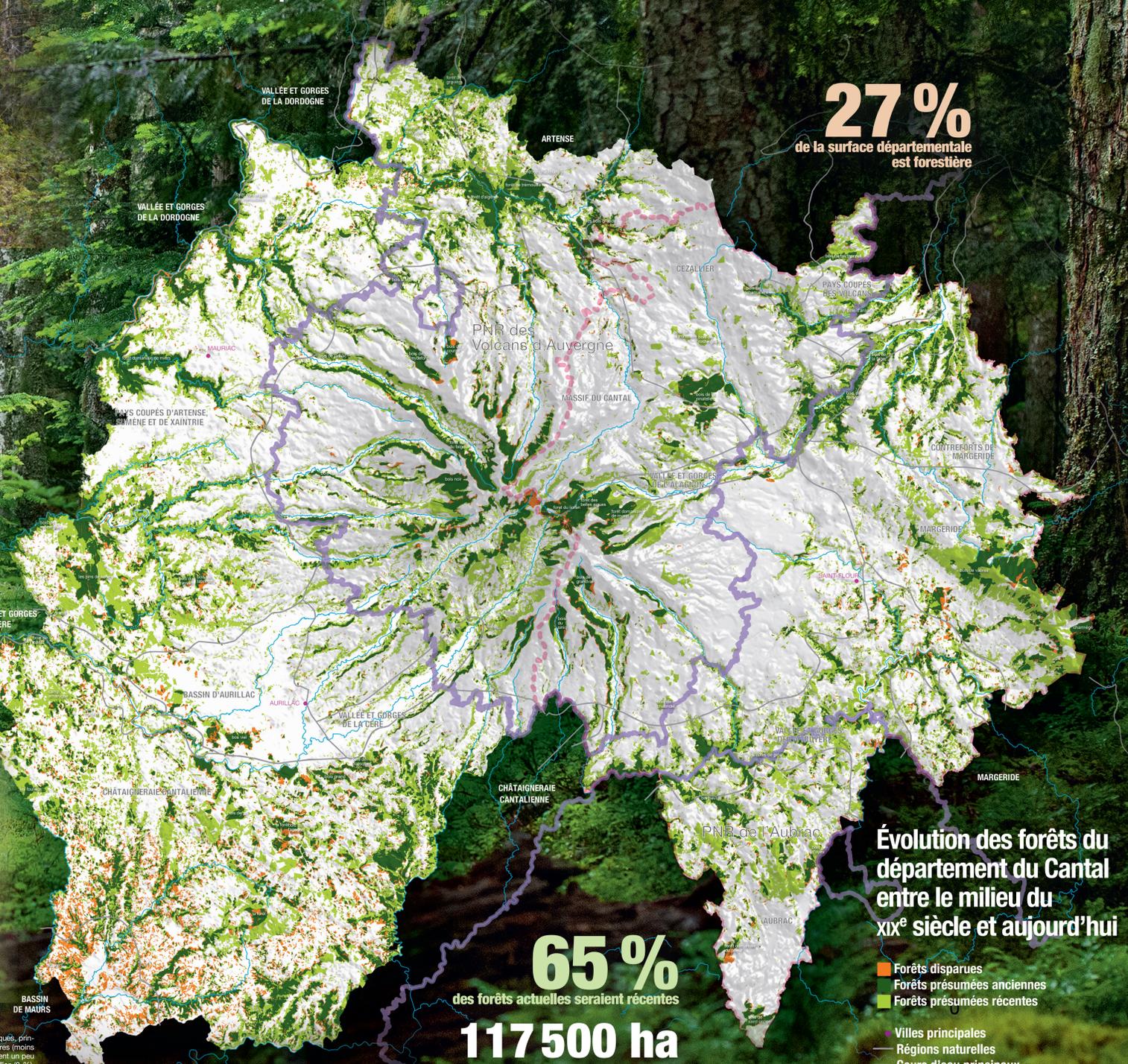
Enfin, les plantations monospécifiques de conifères exotiques, principalement d'Épicéa commun et de Douglas, sont très rares (moins de 5 %) en forêts anciennes dans le Cantal. Elle s'observent un peu plus fréquemment en Margeride (7 %) et dans le Cézaillier (8 %), sous forme de plantations d'Épicéa.

**65 %**  
des forêts actuelles seraient récentes  
**117 500 ha**

### Évolution des forêts du département du Cantal entre le milieu du <sup>xix</sup>e siècle et aujourd'hui

- Forêts disparues
- Forêts présumées anciennes
- Forêts présumées récentes

- Villes principales
- Régions naturelles
- Cours d'eau principaux
- Parcs naturels régionaux
- SYTEC



Oxalis petite oselle (Oxalis acetosella)

Source : Carte réalisée à partir de la comparaison entre les cartes d'État-major (BD Cartho) État-major © IGN-2019) et la cartographie nationale des forêts actuelles (BD Forêt) version 2 © IGN-2010). Fond cartographique : BD Cartho © IGN-2020. Paysages d'Auvergne © DREAL Auvergne-2020. Parc naturels régionaux © INPN-2020, Syndicat des Territoires de l'Est Cantal © SYTEC-2020.  
Rédaction et coordination : B. RENAUD, Analyse de données : B. RENAUD, M. POUVREAU, Relecture : N. GUILLERME, L. MANSOT, S. PEREREAUX, M. RICHOUX, M. POLYVAULT, B. RENAUD, T. VERGNE, Cartographie : M. RICHOUX, Conception graphique et photographies : S. PEREREAUX. Révision et diffusion interactives sans autorisation préalable.  
© Conservatoire botanique national du Massif central - 2021

Pour aller plus loin dans l'identification et la caractérisation des forêts anciennes, le Conservatoire botanique national du Massif central et ses partenaires vous proposent une page web dédiée : scannez le QR Code ci-contre ou utilisez l'URL suivante : <https://projets.cbnm.fr/forets>

Ce document a été réalisé en partenariat avec l'IGN, l'IPAMAC, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et Auzou, le Syndicat intercommunal des territoires de l'Est Cantal, l'Office national des forêts et le Centre national de la propriété forestière - Auvergne-Rhône-Alpes.

Avec la contribution financière de l'Europe et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

**La Région Auvergne-Rhône-Alpes**